



Communauté de Communes  
Plaines et Forêts d'Yveline

Monsieur Michel ROCARD  
Ancien Premier Ministre  
8-10 rue Lamennais  
75 008 PARIS

Rambouillet, le 18 décembre 2014

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez cru bon d'adresser à Monsieur le Préfet de la région Ile-de-France une lettre lui demandant de déplacer les communes de Bullion, Bonnelles, Auffargis et Cernay-la-Ville vers la communauté de communes de la haute vallée de Chevreuse, au motif qu'il faudrait assurer le renforcement, pour ne pas dire la survie, de cette dernière.

Je regrette que vous n'ayez pas pris la peine de vous renseigner auprès de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline, dont ces quatre communes sont aujourd'hui membres, afin de comprendre l'impact qu'aurait pour cette communauté le départ de ces quatre communes.

La logique de votre correspondance consiste en fait à, selon l'expression consacrée, « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». La sagesse populaire, en l'espèce, rejoint l'expérience des collectivités : de telles démarches sont vouées à l'échec.

J'ajoute que le projet de territoire adopté par notre communauté de communes il y a maintenant deux ans et demi, avec le soutien des élus des quatre communes sus-citées, n'a pas moins le droit de survivre que les communautés de communes voisines. Je vois, dans la sollicitation que vous avez envoyée au Préfet de région, une marque de dédain à l'égard de notre projet, et je m'étonne que votre sens de l'État ne vous ait pas conduit à vouloir peser toutes les conséquences de la demande que vous avez formulée.

Vous devez avoir en tête que la raison pour laquelle ces communes s'inquiètent aujourd'hui relève non pas de leur présence au sein de notre communauté, mais du fait que cette présence les contraint à devoir réaliser dans un délai insupportable un nombre de logements sociaux que leur situation, leurs infrastructures, leur niveau d'équipement, et leur configuration géographique rendent impossible à construire. Du reste, sur ce sujet précis, nous sommes actuellement engagés dans une discussion avec les représentants de l'État dans le département, visant à trouver à ce problème une solution raisonnable, équitable, et acceptable par tous. À ce titre, il serait utile au sud des Yvelines que votre autorité d'ancien Premier ministre soit employée à saisir le préfet de région pour nous aider dans cette discussion.

Je veux croire que vous avez été très partiellement informé, pour ne pas dire abusé, par la démarche de ceux qui vous ont sollicité. J'ajoute que ces derniers ont entamé une campagne de déstabilisation des élus locaux, dans laquelle ils font circuler un certain nombre d'informations sélectionnées avec soin, et qui ne permettent pas aux habitants des communes concernées de se faire une idée précise de notre situation territoriale. Que votre réputation soit utilisée dans cette campagne ne me paraît ni correct à votre égard, ni bénéfique pour notre territoire.


1 rue de Cutesson • ZA Bel Air • BP 40036 • 78511 Rambouillet Cedex  
Tél. 01.34.57.20.61 • Fax : 01.34.84.01.57 • Courriel : [accueil@pfy.fr](mailto:accueil@pfy.fr) • Internet : [www.pfy.fr](http://www.pfy.fr)

• Auffargis • Bonnelles • Bullion • Cernay-la-Ville • Clairefontaine-en-Yvelines • Émancé • Gambaiseuil • Gazeran • Hermeray • La Boissière-École •  
• La Celle-les-Bordes • Longvilliers • Mittainville • Orcemont • Orphin • Poigny-la-Forêt • Ponthévrard • Raizeux • Rambouillet • Rochefort-en-Yvelines •  
• Saint-Arnoult-en-Yvelines • Saint-Hilarion • Saint-Léger-en-Yvelines • Sonchamp • Vieille-Église-en-Yvelines •

Je suis prêt à vous rencontrer pour évoquer avec vous de vive voix l'ensemble de cette situation, afin que, puisque vous avez voulu vous engager dans cette démarche, votre information soit complète.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma haute considération.

Jean Frédéric Poisson  
Député des Yvelines

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Frédéric Poisson', with a long horizontal stroke extending to the right.

Président  
de la Communauté de communes  
Plaines et Forêts d'Yveline.